Centre Intercommunal d'Action Sociale
27, boulevard du Colonel Aubry
BP 90184
79304 Bressuire Cedex
Tél : 05 49 81 75 75
social@agglo2b.fr

CIAS agglo BOCAGE BRESSUIRAIS

CIAS	Extrait du Registre des délibérations du **Conseil d'Administration** du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre DEL CA-CIAS 2025-26

Séance du : 24 AVRIL 2025

Le 24 avril deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 27 boulevard du Colonel Aubry à Bressuire, sous la présidence de M. François MARY, Vice-Président.

Membres : 17 dont Quorum : 9

ETAIENT PRESENTS (9)	M. MARY, Mme BESNARD, Mme BOTTON, M. BOURREAU, Mme DUBIN, M. LOGEAIS, Mme MERCERON, Mme RENAUDIN, Mme REVEAU
ABSENTS EXCUSES (8)	M. MAROLLEAU, M. BERTON, Mme BILLY, Mme BOUDOIRE Mme BOUCHETEAU, Mme FERCHAUD, M. LARDIERE, Mme SOULARD,
POUVOIRS	
Date de la convocation	17 avril 2025
Secrétaire de séance	Mme VINCENDEAU

BUDGET ANNEXE DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (40802) – AFFECTATION DES RESULTATS

Il s'agit de voter l'affectation des résultats de la section d'investissement et de la section de fonctionnement du budget annexe du service d'aide et d'accompagnement à domicile.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Considérant le résultat cumulé excédentaire au 31/12/2024 à hauteur de 103 136,11 €
Le résultat à reporter au 001 sur le budget 2025 s'élève à 103 136,11 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Vu l'excédent de l'exercice 2024 constaté à hauteur de 426 117,51 €
Vu le montant du déficit cumulé au 31/12/2023 à hauteur de - 374 505,08 €

Considérant qu'il convient d'affecter le résultat de 51 612,43 €

Il est proposé au Conseil d'Administration du CIAS du Bocage Bressuirais de reprendre ce résultat de + 51 612,43 € au budget prévisionnel 2025 au 002.

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- **D'APPROUVER l'affectation du résultat d'investissement au compte 001 du budget 2025 pour un montant de 103 136,11 €.**
- **D'APPROUVER l'affectation du résultat de fonctionnement au compte 002 du budget prévisionnel 2025 pour un montant de 51 612,43 €.**
- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré, ***le conseil d'administration, à l'unanimité,***
ADOPTE *cette délibération,*
AUTORISE *Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.*

Pour extrait conforme
Le Vice-Président
François MARY

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le 25/04/2025

Publié et Notifié
le 25/04/2025